

Délits graves.—Le tableau 34 contient l'énumération des délits graves pour lesquels de jeunes délinquants ont été condamnés en 1926 et 1927. On y voit que le vol et le cambriolage sont les délits les plus fréquents; en 1927, 79 p.c. des délits graves étaient de cette nature.

34.—Jeunes délinquants condamnés pour délits graves, en 1926 et 1927.

Délits.	1926.	1927.	Augmentation ou diminution			
			numé- rique.	propor- tionnelle.		
Voies de fait graves et blessures.....	16	14	—	2	—	12.50
Voies de fait simples.....	109	99	—	10	—	9.17
Outrage à la pudeur.....	22	28	+	6	+	27.27
Délits d'une nature sexuelle.....	8	5	—	3	—	37.50
Tentative de déraillement de trains.....	60	28	—	32	—	53.33
Homicide.....	2	—	—	2	—	100.00
Autres attentats contre la personne.....	3	5	+	2	+	66.67
Cambriolage.....	653	770	+	117	+	17.92
Vol à main armée.....	6	2	—	4	—	66.67
Vol et recel de marchandises.....	3,462	3,289	—	173	—	5.00
Fraude et escroquerie.....	8	22	+	14	+	175.00
Incendie volontaire.....	30	5	—	25	—	83.33
Autres dommages à la propriété.....	553	793	+	240	+	43.40
Faux en écritures.....	14	7	—	7	—	50.00
Conduite immorale et indécente.....	114	68	—	46	—	40.35
Divers autres délits.....	30	21	—	9	—	30.00
Total.....	5,090	5,156	+	66	+	1.30

Contraventions.—Sur les 3,029 jeunes condamnés pour contraventions en 1927, 755 avaient violé des règlements municipaux, 479 s'étaient rendus coupables d'inconduite et de tapage, 340 étaient considérés comme incorrigibles, 463 avaient pénétré dans les propriétés encloses, 182 avaient fait l'école buissonnière, 296 s'étaient rendus coupables de vagabondage compliqué d'indécence, et 514 d'autres offenses légères.

Sous-section 5.—Statistiques de la police.

En 1927, 143 cités et villes de 4,000 âmes et plus, ont fourni au Bureau Fédéral de la Statistique des informations sur leur police municipale. Toutes ensemble, ces agglomérations urbaines avaient une population de 3,380,659 habitants protégée par 4,460 agents de police; ceux-ci procédèrent à 219,573 arrestations suivies de citations devant les tribunaux. Au cours de l'année, les crimes, délits et contraventions signalés à la police ou connus d'elle se sont élevés à 253,588; ils ont donné lieu à des poursuites contre 209,843 prévenus, nombre qui représente 83 p.c. des délits connus. La justice a condamné 174,054 accusés; ces condamnations forment 68.6 p.c. des délits connus et 82.9 p.c. des poursuites exercées.

On a signalé à la police le vol de 9,364 automobiles, dont 9,076 ont été rendus à leur propriétaire, et de 7,251 bicyclettes dont 3,958 furent retrouvées. Quant aux autres objets dont la perte ou le vol fit l'objet de plaintes à la police, ils avaient une valeur de \$1,591,688; 60 p.c. ont été recouvrés.

Sous-section 6.—Établissements pénitentiaires.

La division des pénitenciers du ministère de la Justice est gestionnaire des pénitenciers du Canada, au nombre de six, les deux principaux étant situés à Portsmouth, Ont., et St-Vincent de Paul, Qué., et les quatre autres à Dorchester,